

PRECONISATIONS POUR L'ORGANISATION D'UNE COMPETITION SUP RACE

Il est rappelé les quelques points suivants :

Pour l'organisation

- L'agrément fédéral permet de valider des compétitions SUP Race qui correspondent au règlement sportif et qui va permettre d'intégrer le résultat de la compétition dans le classement national SUP France.

- Une compétition de SUP agréée peut permettre de réaliser plusieurs classements dans le même format de course. Sur une même course, il est possible de faire courir plusieurs catégories d'âge, de planche, de type (compétiteur, loisir...).

Seules les compétitions agréées seront intégrées dans le classement national France SUP.

- il est rappelé que seuls les compétiteurs licenciés à la Fédération Française de Surf pourront intégrer le classement national SUP France.

- pour les non licenciés « compétition », il est de la responsabilité de l'organisateur de s'assurer que chaque participant détienne le certificat.

- pour les moins de 18ans en beach race et 12'6 longue distance : les catégories cadets et juniors sont acceptées.

- **Classement national** : Le calcul des points de la compétition est basé sur le temps réalisés des compétiteurs. Il est donc essentiel de s'assurer que tous les compétiteurs, au moins de la même catégorie, fassent le même parcours dans les mêmes conditions de course et soient crédités d'un temps en heure :minute :seconde. Pour la beach race : si elle se déroule en plusieurs séries, les séries finales (petites finales et grandes finales) doivent se faire sur le même parcours et, dans le temps, le plus rapproché possible (afin d'éviter les variations de parcours entre les 2 finales).

- En t'en qu'organisateur, il est important de respecter le règlement sportif pour les différentes compétitions organisées (distance, catégorie, sécurité, passage plage, longueur planche, matériel obligatoire...) et de les faire respecter.

Pour le respect du règlement sportif.

L'organisateur s'engage à faire respecter le règlement sportif, vous serez donc particulièrement vigilant sur :

- le respect du port du leash : Il est impératif que l'organisateur s'assure que chaque participant ait un leash avant de donner le départ.

Le leash est obligatoire pour tous les formats de compétitions et durant la totalité de l'épreuve.

A l'arrivée, le leash pourra être enlevé que dans le mouvement de la sortie d'eau (suivants les conditions : quelques mètres maxi avant d'être à pied sec).



- le respect des longueurs de planche : les organisateurs devront mettre un gabarit fixe de longueur à disposition des compétiteurs. De plus, dès les arrivées des premiers, les organisateurs mettront en place un tirage au sort de contrôle de longueur de planche.

- A l'arrivée, les compétiteurs doivent franchir la ligne avec la pagaie en main.

Le non-respect par tout compétiteur de ces 3 points de règlement sportif engagera une disqualification immédiate.

ATTENTION :

A la fin de la compétition, l'organisateur doit renvoyer ,au lendemain de la compétition, à serge.ctn@surfingfrance.com le fichier informatique des résultats de la compétition.

L'organisateur devra s'assurer de renseigner :

-les caractéristiques de la compétition (date, lieu, BR, LD, 12'6, 14' catégories d'âge...)

- le numéro de licence de chaque compétiteur,

- le temps réalisé pour chaque compétiteur dans un format heure : minute : seconde dans une ou plusieurs colonnes.